

Accueil » Grand Sud » Haute-Garonne

Plaisance-du-touch. Double ration de facture d'eau pour des porte-monnaie à sec



DDM

Raphaël Réquena pensait ne plus jamais revoir le nom de Véolia en haut de ses factures d'eau. En « adepte du bien public », il se félicitait que le marché ait été accordé au service départemental de l'eau et de l'assainissement en avril 2007. Et voilà que, à l'instar des 6 000 foyers de Plaisance, il a reçu une note salée de Véolia en janvier, grosso modo en même temps que la première facture du SDEA. Bonjour la douche froide !

« C'est à cause des élections municipales, proteste Raphaël. Ils veulent remettre la question de la privatisation sur la table ! » Il n'y a rien de politique là-dedans, rétorque Pierre Dissaux, le responsable de la communication chez Véolia. « La collectivité nous a envoyé les relevés réels de consommation le 11 septembre. Nous aurions pu être prêts fin octobre, mais nous avons attendu que la mairie nous autorise à envoyer les factures. »

Faux, dément la municipalité. « La consommation réelle de 2006, ils la connaissent depuis juin 2007. Véolia pouvait donc envoyer sa facture 2006 en septembre et attendre effectivement le relevé réel du premier trimestre 2007 avant d'envoyer sa dernière facture pour solde de tout compte. Mais il n'y a pas eu d'accord possible. Nous avons appris mi-décembre qu'ils enverraient la facture 2006 en janvier. Or il se trouve que le nouveau délégataire, pour échelonner le paiement des usagers, a décidé de faire deux factures semestrielles au lieu d'une annuelle... »

Voilà pourquoi Véolia demande aujourd'hui 200 à 300 € à ses anciens clients pour 2006 quand le SDEA facture un peu moins de la moitié au titre de l'acompte 2008. Alors certes, il n'y a pas d'arnaque là derrière. Les usagers n'auront pas à payer deux fois la même consommation. Mais l'arrivée des deux factures en même temps tombe mal, élus et délégataires en conviennent et se disent prêts à étudier des solutions.

paiement échelonné

« Les personnes en difficulté peuvent appeler le 0811.902.903, explique Pierre Dissaux. On étudie les dossiers au cas par cas. Il peut y avoir un paiement échelonné en deux ou trois fois. Et on mettra les plus démunis en relation avec les services sociaux de la commune. » Même son de cloche à la mairie qui invite les usagers aux fins de mois difficiles à prendre contact avec elle, et au SDEA qui leur demande de contacter la paierie départementale. Au pire, vous risquez juste de vous noyer dans la paperasse.

Il restera le premier trimestre 2007 à payer à Véolia, sans doute l'été 2008.

► Publié le 29 janvier 2008 à 11h06 | **Auteur** : Béatrice Dillies